

Règlement de l'Omnium Romand de Cyclo-cross

1. L'Omnium Romand de cyclo-cross (ORC) de la saison 2011-2012 se dispute en 10 manches, soit : 8x régionales dont une manche de la Quer-Cup (Oensingen) et deux nationales (Sion, Rennaz).

1-ORC* 08 oct. - Saxon (VS)	4-ORC* 29 oct. - Colombier (NE)	8-ORC/NAT. 4 déc. - Sion (VS)
2-ORC 15 oct. - Oensingen (SO)	5-ORC* 5 nov. - Payerne (VD)	9-ORC/NAT. 11 déc. - Rennaz (VD)
3-ORC* 22.oct. - Corbières (FR)	6-ORC 12 nov.- Grd-Lancy, GE	10-ORC* 17 déc. - Chavannes-s-Moudon
Champ. Romands + Cantonaux	7-ORC* 26 nov. - Dorigny-(VD)	FINALE

* : **ORC*** 6 courses de l'Omnium Romands de Cyclocross avec inscription globale, voir point 4.

2. L'Omnium Romand de cyclo-cross est ouvert à tous les coureurs des catégories A, B, C, Féminines, Masters et Ecoliers. La catégorie OPEN/FUN n'est ouverte que pour les courses régionales (Saxon, Oensingen, Corbières, Colombier, Payerne, Dorigny, Chavannes/Moudon). Une licence est obligatoire pour les courses nationales de Sion et Rennaz, de même que pour l'obtention d'un titre lors des championnats romands et cantonaux à Corbières.
3. Afin d'appliquer le règlement international et national, les coureurs s'inscriront à l'Omnium Romand de cyclo-cross 2011-2012 dans la catégorie qui sera la leur au 1^{er} janvier 2012, soit:

Ecoliers et Ecolières: 1998 et plus jeunes	Cadets: 1996 – 1997	Juniors: 1994 – 1995
--	---------------------	----------------------

4. Finances d'inscription pour l'Omnium Romand de cyclo-cross (ORC) :

Catégories	Inscription globale (*)	Par manche séparément
A, B, Masters, OPEN/FUN	80.- les 6 manches (ORC*)	20.- par manche
C (Cadets/Féminines)	45.- les 6 manches (ORC*)	15.- par manche
Ecoliers (sans licences)	Gratuit	Gratuit

(*) : Montants pour les 6 courses (ORC*, voir point 1. ci-dessus).

NOUVEAU : cette année inscriptions & paiement sur www.mso-chono.ch, créer un compte, faire le paiement en ligne. Si le paiement n'est pas possible, alors utiliser le paiement par poste au compte : **CP 17-184 790-6 Omnium Romand de cyclocross**, la preuve de versement est à présenter à la première course du 8 oct.2011 à Saxon.

ATTENTION : Cette année aussi l'Omnium propose un soutien volontaire de 10.- ou plus à l'ARFEC (www.ARFEC.ORG). Association Romande des Familles d'Enfants atteints d'un Cancer. Les montants seront entièrement reversés en faveur de l'ARFEC. Déjà un GRAND merci à tous ceux qui adhèrent à la démarche.

Autres manches : Les inscriptions sont à payer sur place pour le Grand-Lancy et pour Oensingen : détails sur www.omniumromand.ch. Pour Sion et Rennaz : voir informations sur www.cyclocross.ch.

5. L'inscription tardive sur place avant chaque manche est possible une heure avant le départ de la catégorie au prix de 30.- frs (cat. A-B-Masters, OPEN) et 25.- frs (Cadets/Féminines). L'inscription sur place des ecoliers reste gratuite. Lors de chaque manche, le coureur devra confirmer sa participation par la signature de la feuille de départ, en remettant sa licence ou pièce d'identité (OPEN, Ecoliers) en dépôt à la remise du dossard.
6. Le même numéro de dossard est attribué pour les 6 manches régionales: Saxon, Corbières, Colombier, Payerne, Dorigny, Chavannes/Moudon. Les autres courses gèrent leur propre n° de dossards.
7. Départs : Applicables pour les manches régionales (sauf Oesingen, Corbières, Sion, Rennaz)
- 13h30 Ecoliers et Ecolières
 - 14h15 Cadets et Féminines
 - 15h00 A, B, Masters, OPEN/FUN
 - 17h00 Remise des prix à toutes les catégories

ATTENTION aux horaires des courses, consultez toujours le site www.omniumromand.ch

Dans la catégorie Ecoliers/Ecolières, les garçons des années de naissance 1998 et 1999 partiront avec un handicap d'une minute sur les années 2000 et plus jeunes, ainsi que sur les filles.

La place sur la ligne de départ est déterminée par le classement provisoire après chaque manche, pour la première manche c'est le classement de la saison précédente qui fait foi. Les coureurs Elites avec points au classement nationale ou UCI ont accès aux premières lignes de départ. Pour le Grand-Lancy il sera appliqué la règle des premiers classés: 1-5 ORC + 1-5 OGC; 6-10 ORC + 6.10 OGC, ainsi de suite.

Règlement (suite)

8. Parcours :
- | | | |
|--|------------|-----------------------|
| Catégorie 1 : A, B, Masters, OPEN/FUN: | 50 minutes | 2,5 à 3 km le tour |
| Catégorie 2 : C (cadets) : | 35 minutes | |
| Catégorie 3 : Féminines (toutes cat.): | 35 minutes | |
| Catégorie 4 : Ecoliers et Ecolières: | 20 minutes | (parcours 1 à 1.5 km) |
- Le nombre de tours de la course sera fixé sur la base du temps des 2 premiers tours.
9. Classements : 4 catégories de l'*Omnium Romand de cyclo-cross* selon un barème de points.
10. Barème : 1^{er} classé: 100 points, 2^{ème} classé: 97 pts, 3^{ème} classé: 95 pts, 4^{ème} classé: 93 pts, 5^{ème} classé: 91 points, puis 1 point de moins par rang. Abandon: 10 points
- Les coureurs participant aux manches de Sion et Rennaz se verront crédités du même barème que les autres manches de l'Omnium. Un classement séparé sera établi pour chaque catégorie (A, B, C; F, Ecoliers). Pour Oensingen et le Grand-Lancy, un classement séparé sera recalculé avec les catégories correspondantes de l'Omnium.
11. Le classement final se fait par l'addition des points des 7 meilleurs classements de toutes les manches. Seuls les coureurs ayant participé à 5 manches au minimum figureront au classement général final. En cas d'ex aequo, le meilleur classement lors de la dernière manche sera déterminant.
12. Un classement Jeunesse (Ecoliers, Cadets et Juniors) sera établi pour les 5 clubs ayant eu la plus grande participation à toutes les manches de l'Omnium.
13. Lors de chaque manche, les 3 premiers/-ères de chaque catégorie recevront un prix. Pour les écoliers : un prix à tous les participants. Les courses nationales de Sion et Rennaz, ainsi qu'Oensingen appliquent leur propre planche de prix. Cette saison une soirée spéciale aura lieu pour la distribution des prix (14 janvier 2012). Prix à tous les coureurs classés. La présence du coureur est indispensable pour recevoir son prix.
14. Les titres, ainsi que les maillots cantonaux et romands seront distribués lors de la course nationale à Corbières. Les coureurs devront porter leur maillot de Champion cantonal lors des manches suivantes de l'Omnium Romand de cyclo-cross, du Championnat de Suisse et durant la saison suivante, ceci pour autant qu'ils ne changent pas de catégorie. Règlement détaillé sur www.omniumromand.ch. Pour 2011-2012, un maillot de « meilleur écolier Romand » et de « meilleure écolière Romande » seront attribués pour les jeunes inscrits à un club affilié à une association romande.
15. Tournus pour l'organisation des championnats cantonaux et romands: 2011-2012 FR, 2012-2013 VD, 2013-2014 JU, 2014-2015 GE, 2015-2016 VS. 2016-2017 NE, 2017-2018 FR.
16. Les VTT sont **admis** pour les catégories : Ecoliers/Ecolières, Cadets et Féminines.
17. Pour la saison 2011-2012, les coureurs licenciés peuvent prendre part à toutes les courses. Pour la catégorie OPEN/FUN seules les courses régionales sont possibles (Saxon, Oensingen, Corbières, Colombier, Payerne, Dorigny, Chavannes/Moudon). Pour la manche d'Oensingen, les non-licenciés doivent s'inscrire la catégorie A de la Quer-Cup. **Chaque coureur doit être au bénéfice d'une assurance RC et accidents couvrant les compétitions sportives. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident.**
18. Pour tous les cas non prévus par le règlement de l'Omnium Romand de cyclo-cross, on se référera au règlement de Swiss-Cycling.

Epalinges, 12.09.2011, jcs